



RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI

Ministère Délégué Chargé de la Décentralisation



CONSEIL REGIONAL
ALI-SABIEH



PLAN DE DEVELOPPEMENT REGIONAL **ALI SABIEH**



2021-2025

Table des matières

Liste des sigles et abréviations	4
Composition (comité de planification) :	4
I. Présentation de la région	5
1. Profil Historique	5
2. Situation géographique	5
3. Climat	6
4. Organisation administrative et atouts du territoire.....	6
II. Participation de la population aux étapes de la démarche méthodologique	9
III. Etat actuel de développement de la région	11
1. Le développement économique.....	11
2. L'environnement et les ressources naturelles	11
3. Urbanisme et aménagement du territoire	12
4. Assainissement, voirie et gestion des marchés.....	12
5. Développement social et capital humain.....	13
5.1 Education et formation	13
5.2 Santé et nutrition	13
5.3 Protection sociale	14
5.4 Jeunesse, culture et sport	14
6. Dimension genre	15
IV. Diagnostic institutionnel, organisationnel et financier	16
1. La préfecture	16
2. Le conseil régional.....	17
3. Bilan financier annuel du conseil régional	19
4. Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces du conseil régional.....	20
V. Vision et Orientations de développement	21
1. Cadre de références	21
2. La vision de la région	22
3. La cohérence entre les stratégies nationales et les ODD	23
4. Gouvernance locale, coordination et partenariat.....	25

5.	Aménagement du territoire, urbanisme et transports ;	25
6.	Environnement et ressources naturelles	26
7.	Capital humain et développement sociale inclusif;	26
8.	Développement économique inclusif.	27
VI.	Matrice des actions prioritaires	28
VII.	Stratégie de mise en œuvre	54
VIII.	Suivi/ Evaluation	56
IX.	Annexes	58

Liste des sigles et abréviations

ADIL	Appui à la décentralisation et aux initiatives locales
AVAS	Agence de la Voirie d'Ali Sabieh
CCDR	Comité de coordination du développement régional
CGE	Comité de gestion de l'eau
CLD	Comité local de développement
DSEL	Diagnostic socio-économique local
MDCD	Ministère Délégué Chargé de la Décentralisation
ODD	Objectifs de Développement Durable
OSC	Organisations de la société civile
PDR	Plan de développement régional
PDRAS	Plan de développement régional d'Ali-Sabieh
PND	Plan National de Développement
PTF	Partenaires techniques et financiers
STF	Services Techniques Déconcentrés

Composition (comité de planification) :

Compositions	Noms
Le secrétaire Général du Conseil régional	ADEN ABDILLAH I ALI
L'ingénieur projet du Conseil régional	HASSAN ABDO ROBLEH
Le représentant de la préfecture	KADAR IDRIS SOUGUEH
Le représentant du MDCD	GOULED SAAD HERSI
L'expert national en charge de la supervision complète du processus et de la rédaction du document	DABAR MOUSSA GUEDI

I. Présentation de la région

1. Profil Historique

La république de Djibouti est composée d'une capitale (Djibouti) et de 5 régions de l'intérieur. Ces dernières sont décentralisées, constituent des collectivités territoriales et sont dotées d'une autonomie financière. La région d'Ali-Sabieh, située au sud-est du pays à 92 km de la capitale, possède comme les autres régions un statut particulier en vertu de la Loi n°122/AN/05ème L, qui lui permet de se doter d'un organe juridique et des organes délibérants et d'exécutifs.

Cette région dispose également de ressources potentielles importantes pour se développer de manière durable.

Située au sud-est de la République de Djibouti, la région d'ALI-SABIEH compte actuellement une population de 86949 habitants répartie en une population urbaine de 37939 soit 43,6% et d'une population sédentaire rurale de 24,4 % selon la Source : RGPH 2009 – DISED. Cette région occupe une superficie de 2250 km² soit 10% du territoire national. La densité moyenne de la population est de 36 habitants par km².

2. Situation géographique

Géographiquement parlant, la région d'Ali-Sabieh est divisée en deux types de paysages à la morphologie naturellement différente : une terre rougeâtre communément appelée « Aska » et ses habitants « Assajog », et un milieu physique qui a la même typologie que le reste du pays communément appelée « Doulmadow » et ses habitants « Baninjog » car la végétation est dominée par l'arbre « Banin ».

Les ressources floristiques du Plateau Doulmadow sont diverses et variées (Banin, Sarman, etc.) ainsi que celles d'Assajog (Dikri, Zog-Zog, Salel, etc.).

Aska (la partie à la terre rouge ou plutôt rouge vive) est selon les populations rencontrées un joyau magnifique et rare dans l'espace de la république de Djibouti.

La région d'Ali-Sabieh est située à la jonction des frontières de trois pays que sont Djibouti, la Somalie et l'Ethiopie. Elle accueille deux camps de réfugiés venus principalement de la Somalie et de l'Ethiopie contenant une population d'environ 16 000 habitants.

Carte de la région d'Ali-Sabieh



3. Climat

La région d'Ali-Sabieh jouit d'un climat 'frais' (tout au moins par rapport à certaines régions du pays). Le territoire présente un relief contrasté. Le climat est de type désertique marqué par une faible pluviométrie (en moyenne 140 mm, avec de fortes variations selon les années) et des températures élevées. L'année est divisée en une saison fraîche (d'octobre à avril avec une température comprise entre 20 et 30°C), une saison chaude (de juin à septembre avec une température variant entre 30 et 45°C), et des mois intermédiaires (mai et septembre) qui se caractérisent par une très forte humidité.

4. Organisation administrative et atouts du territoire

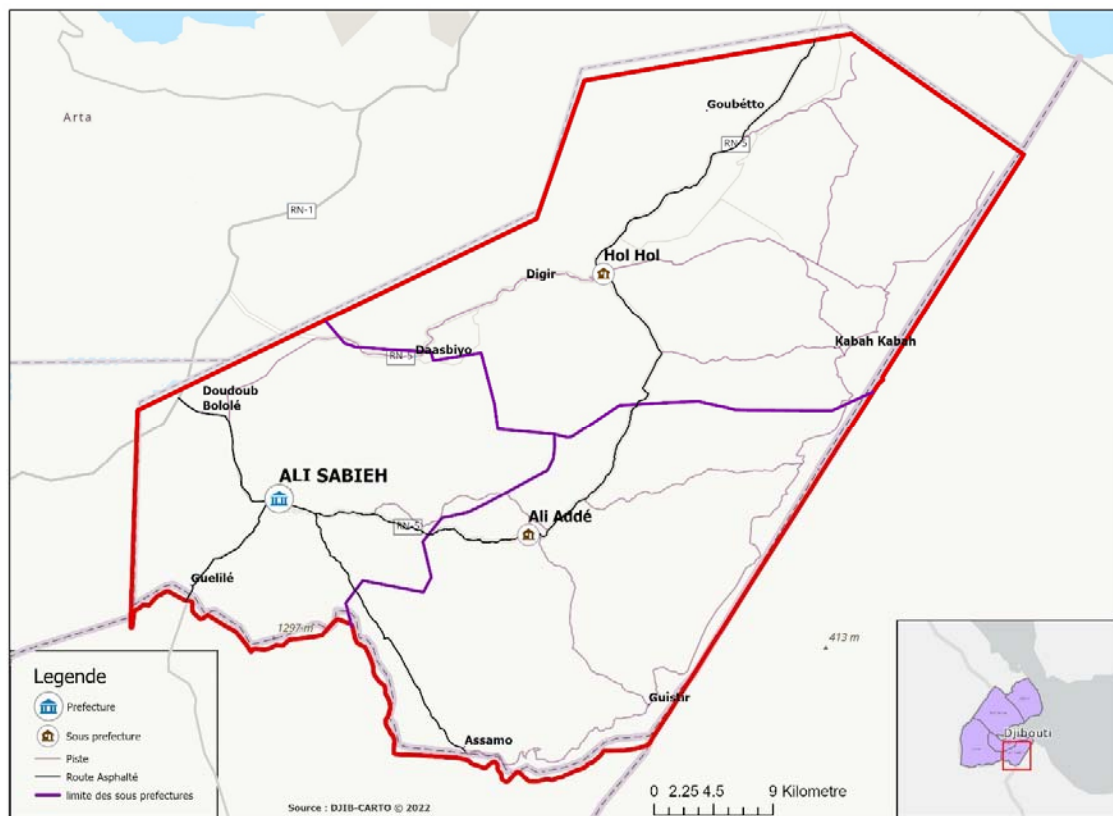
La région d'Ali –Sabieh est composée de trois espaces administratives qui correspondent :

- au chef-lieu qui correspond à la ville d'Ali-Sabieh et de ses localités périphériques

- à la sous-préfecture d'Ali-Addé
- à la sous-préfecture de Holl-Holl

Les localités du chef-lieu de préfecture	Les localités d'Ali Addeh	Les localités de Holl Holl
Galilleh Hanbourta Douboudallah Gorgaloh Daasbyo Faradil Gadid Obaley Ambouli	Assamo Goddaawo Mowlid Danan Guestir	Goubetto Beyleh Kabah-Kabah Beya ad Digri Idleh Jiri

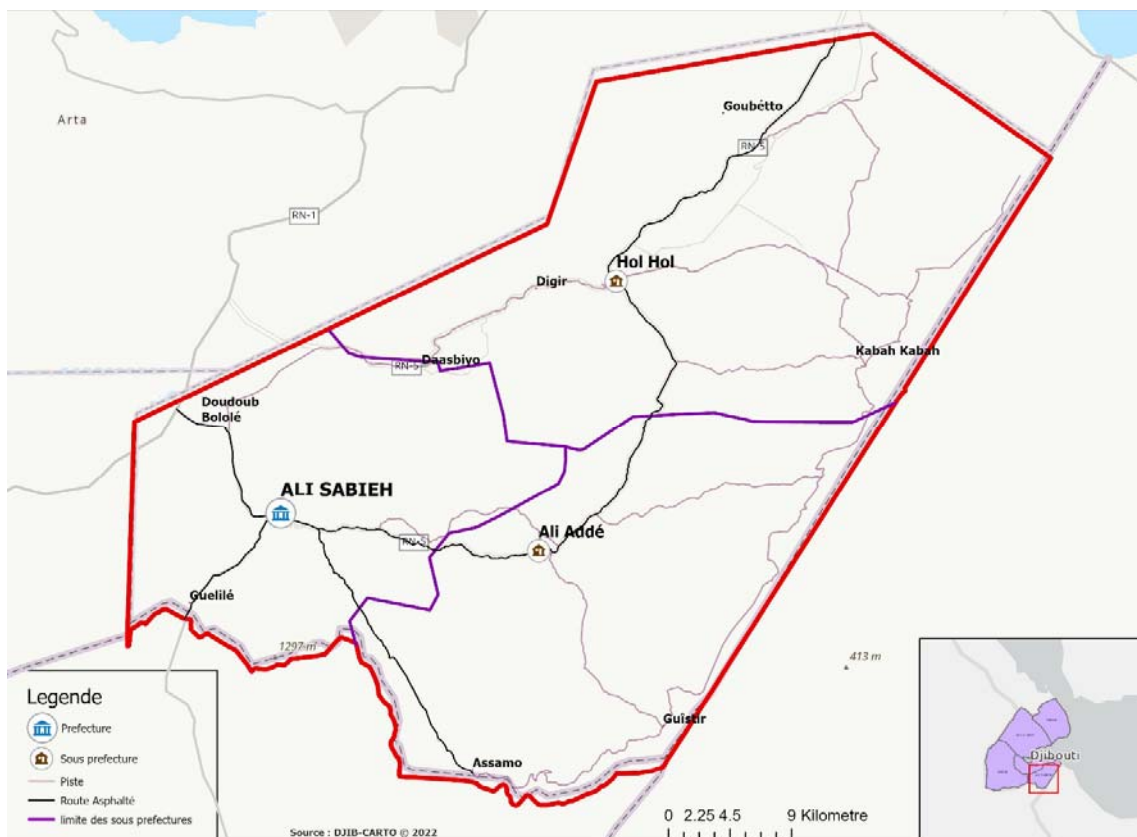
Carte administrative de la région d'Ali-Sabieh



Les principaux atouts de la région d'Ali-Sabieh sont :

- les ressources hydrauliques provenant de sept oueds qui traversent le territoire ;
- les matériaux de constructions : sable, pierre taillé, gisement de crie, le gypse etc. ;
- les 4 lignes de communication transfrontalières obtenues grâce à de grands investissements à savoir la conduite d'eau approvisionnant Djibouti en eau douce potable, la route goudronnée reliant Djibouti – Diré-Dawa ; la fibre optique, la ligne de chemin de fer électrique reliant Djibouti-Ethiopie ;
- une zone industrielle abritant trois grandes usines : la cimenterie, l'usine de fabrication de carrelage et l'usine d'embouteillage d'eau minéral dont les deux dernières sont non fonctionnelles à l'heure actuelle;
- des sites touristiques non exploités à ce jour : le Grand Barra, un espace où pourrait se développer la pratique du char à voile comme sport de loisir, des aires protégés allant d'Assamo au mont Boura pour l'éco-tourisme, des sites historiques tel que des grottes aux peintures préhistoriques, le viaduc de Holl-Holl, mont Pythan et mont ARREY etc ...
- Situé à la jonction entre trois pays, le commerce transfrontalier est aussi un atout dont la région peut bénéficier.

Carte des infrastructures de la région d'Ali-Sabieh



II. Participation de la population aux étapes de la démarche méthodologique

Pour réaliser le rapport diagnostic, le comité de planification a adopté une approche inclusive et participative garantissant l'implication de l'ensemble des parties prenantes du projet, notamment le conseil régional, les élus de la région, la préfecture, le comité de coordination du développement régional composé des représentants des services déconcentrés (sous-direction de l'Agriculture, l'EDD, l'ONEAD, FNUAB, CPEC, CDC, la Chambre de Commerce de Djibouti, l'Education, affaires sociales, le centre sport et étude, la Santé, les Biens Waqfs, la promotion de la femme...) et les partenaires techniques et financiers présentes dans la région : IGAD, PNUD, HCR, etc.....

Le comité de planification a mené des entretiens ciblés et semi-dirigés avec une vingtaine de responsables pris des services déconcentrés mentionnés ci-dessus, des membres du comité de coordination du développement régional, de l'IGAD, du PNUD, du HCR, etc....pour recueillir leurs perceptions, attentes et desideratas, et de les conscientiser pour participer davantage à l'élaboration et à la mise œuvre du nouveau plan de développement régional.

Dans le cadre de la réalisation du rapport diagnostic qui est une phase déterminante pour l'élaboration du plan de développement régional (PDR), il a été retenu un processus en cinq principales phases :

Phase d'entretien	Phase de collecte des données, des informations secondaires	Phase de documentation	Phase de consultation participative	Phase de rédaction du rapport diagnostic.
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Conception des outils ✓ Animation des entretiens ciblés et semi-dirigés ✓ Debrief et Synthèse des entretiens 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Explication des données, des informations secondaires aux responsables des services deconcentrés ✓ Collecte des données ✓ Debrief et synthèse des informations issues des données secondaires. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Recherche et collecte des documentations auprès des ministères sectoriels ✓ Etude de la documentation ✓ Analyse du PDR précédent ✓ Validation et enrichissement des informations 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Préparation des matériels de consultation participative ✓ Coordination du processus ✓ Animation des consultations participatives ✓ Collecte des informations utiles ✓ Debrief et synthèse des informations 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en commun des synthèses de différentes phases ✓ Elaboration de plan du rapport diagnostic ✓ Rédaction du rapport diagnostic

Des consultations sur les aspirations de la population ont été réalisées dans les deux sous-préfectures et dans le chef-lieu de la région d'ALI-SABIEH. Ces consultations avaient pour objectifs de recueillir les perceptions que la population a sur le plan de développement régional (PDR) précédent qui est devenu caduque en 2020 et leurs attentes et leurs desideratas dans le cadre du nouveau PDR. Il s'agit d'une approche participative et inclusive, permettant aux acteurs concernés de mieux prendre en compte le projet d'avenir de la région.

Plus de 120 personnes réparties selon les catégories ci-après ont participé à ces consultations :

- Leaders religieux et traditionnels
- Représentants des femmes
- Représentants des jeunes
- Représentants des sous-préfectures
- Représentants des ONG et associations

Les thématiques traitées lors de ces consultations ont concerné les effets du changement climatique, la résilience, la gestion durable et responsable des ressources notamment la protection sociale et environnementale, la gestion de l'eau, l'élevage et l'agriculture, le bien-être de la population et le développement du capital humain. Il a été également soulevé de manière transversale des thématiques sur le genre notamment l'égalité Homme-Femme, sur la jeunesse et sur les personnes à besoins spéciaux. Il a été question aussi de la recherche des pistes de solutions durables pour assurer de manière durable l'amélioration et la transformation des conditions de vie des individus.

III. Etat actuel de développement de la région

1. Le développement économique

Atouts	Défis
<p>Existence d'un secteur primaire prometteur et assez développé : élevage et agriculture ;</p> <p>Existence d'un pôle industriel : 3 grandes industries (cimenterie, usine de l'eau, usine de carrelage</p> <p>Existence des PME : usine de taille de pierre, usine de fabrication des craies, usine de tailles de pierres, usine de fabrication des savons et de confection de confiture ;</p> <p>Existence des sites touristiques, des patrimoines culturels, religieux et historiques ;</p> <p>Existences des petits commerces informels transfrontaliers ;</p> <p>Transfert des compétences et de savoir-faire de la communauté réfugiée résidante</p>	<p>Manque de gestion de parcours des cheptels ;</p> <p>Problème de transports, de stockages, de ventes des produits animales et végétales ;</p> <p>Les usines de l'eau et de carrelage non fonctionnels ;</p> <p>Des sites touristiques peu exploités et en très mauvaises états ;</p> <p>Des commerces transfrontaliers tares mal exploités ;</p>

2. L'environnement et les ressources naturelles

Atouts	Défis
<p>Existence des ressources naturelles dans la région, carrières, graviers, sables, pierre à tailler, gypse ;</p> <p>Présence de la structure de gestion de l'eau ONEAD</p> <p>Existence de forages, des puits, des semi-barrages ;</p>	<p>Déboisement et perte avancée du couvert végétal ;</p> <p>Exploitation sauvage des carrières de sables ;</p> <p>Dégradation de l'environnement par le déversement d'hydrocarbures sur la RN1 du corridor Djibouti-Ethiopie ;</p>

<p>Passage et approvisionnement de la canalisation de la conduite d'eau de l'Ethiopie du chef-lieu ;</p> <p>Existence d'un secteur primaire assez développé (agriculture aux localités du chef-lieu et élevage dans le secteur dans toutes les localités de la région),</p> <p>Existence de la loi de finance 2019 qui transfère la gestion et la mise en valeur des carrières au conseil régional ;</p> <p>Existence d'un climat frais propice à la vie et position géographique stratégique (croisement de 3 frontières) ;</p> <p>Existence d'aires naturelles et espèces protégées terrestres ;</p> <p>Des potentialités en énergie solaire</p>	<p>Insuffisance de programmes de sensibilisation et l'éducation à l'environnement et la protection des milieux naturels ;</p>
--	---

3. Urbanisme et aménagement du territoire

Atouts	Défis
<p>Existence d'un schéma directeur de l'aménagement et de l'urbanisme de la ville ;</p> <p>Existence des infrastructures publiques : écoles, centres soins, complexes sportifs etc... ;</p> <p>Existence des infrastructures routières et ferroviaire ;</p> <p>Existence des réseaux de communication</p>	<p>Manque de stratégie d'urbanisation et d'aménagement du territoire ;</p> <p>Schéma directeur de l'aménagement et de l'urbanisme de la ville méconnue ;</p> <p>Suffisance en matière de rénovation et réhabilitation des infrastructures publiques</p>

4. Assainissement, voirie et gestion des déchets

Atouts	Défis
<p>Existence d'une structure de gestion de déchets : AVAS ;</p>	<p>Insuffisance au niveau des moyens humains et matériels ;</p>

<p>Existence des moyens matériels ; Existence d'un espace physique avec équipement Existence d'une loi sur la gestion des déchets</p>	<p>Pas des structures de gestion des déchets dans les sous-préfectures ; Problèmes d'assainissement au chef-lieu Problèmes de pollutions au corridor</p>
---	--

5. Développement social et capital humain

5.1 Education et formation

Atouts	Défis
<p>Accès équitables et inclusives à l'école incluant la dimension genre, les EABS et les réfugiés Des structures administratives et pédagogiques locales Disponibilité des enseignants dans chaque ordre Des résultats satisfaisants aux examens nationaux Des lycées généraux dans les sous-préfectures Un lycée technique et professionnel au chef-lieu</p>	<p>Insuffisant en éducation préscolaire Absences des écoles pour les EABS et les déscolarisés Manque d'école à des zones à fortes densité ou enclaves Pas de structure pour la formation initiale et continue des enseignants pour leur qualification et leur recrutement décentralisé en vue de réduire le chômage</p>

5.2 Santé et nutrition

Atouts	Défis
<p>Un hôpital équipé de référence de 3eme génération incluant la gestion des urgences et des pandémies Nombres important des médecins spécialités (9) et généralistes (6) Des CMH dans les sous-préfectures et les localités Un service de santé mère et enfants incluant la cantine nutritif</p>	<p>Manque d'équipe dans la salle de mort dans une zone à fort flux migratoire Couverture médicale très limité surtout pour les personnes vulnérables par manque de structure d'inscription et de description des cartes AMU Manque de structure de recrutement et de formation des infirmiers Absence des dispensaires dans les endroits enclavés</p>

5.3 Protection sociale

Atouts	Défis
<p>Présence d'un service des affaires sociales La carte AMU est existe 611 familles bénéficient des allocations familiales 50 logements sont construits et distribués aux familles vulnérables</p>	<p>Une seule personne sans moyenne matériels et financiers gère le service décentré ; Insuffisante des cartes AMU qui sont souvent non fonctionnelle surtout Ceux distribuent dans les sous-préfectures ; 0,007% de la population bénéficient une allocation familiale très limités Aucune étude ne fait à ce jour sur les personnes handicaps.</p>

5.4 Jeunesse, culture et sport

Atouts	Défis
<p>Une sous-direction de sport et de la jeunesse ; Un centre de référence national pour l'athéisme ; Deux terrains de football multifonctionnel Un complexe CDC et deux maisons jeunes (Daasbio et Holl-Holl) ; Des équipes de football, d'athlétisme et de handball pour la région</p>	<p>Une sous-direction de sport et de la jeunesse ; Un centre de référence national pour l'athéisme ; Deux terrains de football multifonctionnel Un complexe CDC et deux maisons jeunes (Daasbio et Holl-Holl) ; Des équipes de football, d'athlétisme et de handball pour la région</p>

6. Dimension genre

Il est à noter que les femmes ne sont pas du tout représentées dans le cercle de décision de la région d'Ali-Sabieh, pourtant elles représentent environ 52 % de la population.

Nous allons illustrer sous forme des tableaux la sous-représentation des femmes au plus haut cadre de la région ASSAJOG. Les associations qui sont des organisations très variés, par manque de cadrage juridique et de mutation des acteurs, ne participent pas assez au développement de la région.

Organismes	Hommes	Femmes
Préfectures	5	0
Bureau exécutif du conseil régional	5	0
CCDR	16	1
Directions des établissements scolaires du chef-lieu	7	1
Directions de l'hôpital régional	5	0

IV. Diagnostic institutionnel, organisationnel et financier

La Préfecture et le conseil régional sont les deux institutions qui cogèrent la région d'Ali-Sabieh

1. La préfecture

La préfecture représentée par un préfet nommé par décret présidentiel (Décret N°2007-0100-PR-MID) est le représentant de l'état. Il a pour rôle d'assurer partout la souveraineté de la loi républicaine, expression de la volonté générale. L'unité de l'État est un principe essentiel de la République de Djibouti. Ses missions principales sont les suivants :

- Les préfets sont dépositaires de l'autorité de l'Etat ;
- Ils sont chargés d'appliquer les lois et règlements ;
- Ils animent et coordonnent l'action des services déconcentrés de l'Etat ;
- Ils sont garant de la démocratie et organisent les élections ;
- Ils assurent le contrôle à posteriori sur les actes et les décisions des organes élus des collectivités ;
- Ils ont la charge de l'ordre public, de la sécurité et de la protection des populations ;
- Ils sont responsables de la mise en œuvre des objectifs nationaux de développement ;
- Ils ont la charge des intérêts nationaux et du respect des lois ;
- Ils représentent l'ensemble du gouvernement dans leur circonscription administrative respective ;
- Ils veillent à l'exécution des règlements et des décisions gouvernementales.

Il a sous son autorité une équipe composée de quatre sous-préfets dont les missions sont de :

- Assurer la gestion interne de la préfecture et les autres services de l'Etat ;
- Assurer l'intérim en cas d'absence du préfet ;
- Coordonner les différents services de la préfecture et les autres services de l'Etat ;
- Organiser les visites ministérielles dans leur sous-préfecture et diriger les services de communication ;
- Représenter le préfet dans les 2 sous-préfectures.

Le préfet participe aux manifestations officielles : cérémonies patriotiques, inaugurations, accueil des personnalités. Les organisations de la société civiles surtout les Okals et les services techniques déconcentrés (STD) appuient constamment la préfecture. Ces STD sont les antennes des départements ministérielles suivants :

- Le Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, de la Pêche, de l'Elevage et des Ressources Halieutiques ;
- Le Ministère à la Jeunesse et de la Culture ;
- Le Ministère des Affaires Musulmanes et des Biens Wakfs ;
- Le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle ;

- Le Ministère du Budget;
- Le Ministère de la Santé ;
- L'Agence Nationale de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle ;
- Le Ministère des Affaires Sociales et des Solidarités ;
- Le Ministère de la Femme et de la Famille.

Par ailleurs la préfecture souffre de l'insuffisance de ressources financiers et des ressources humaines qualifiées. L'équipe dirigeante de la préfecture sont de sexe masculin. Les organisations de la civile sont divers et dispersés, les STD ne sont pas suffisamment équipés pour mener à bien les missions et certains d'entre eux sont des figurants. Les STD ne dispose pas d'autonomie administrative et financière.

Le préfet copréside avec le président du conseil régional le comité de coordination du développement régional (CCDR) qui a pour attributions :

- S'assurer de garantir la complémentarité et synergies, et éviter les chevauchements dans les activités régionales
- Suivi-évaluation de la mise en œuvre du plan de développement régional, à la lumière des orientations des politiques nationales concernant le développement local
- Sensibiliser la population à contribuer de manière basique aux actions de développement et assurer le suivi, la gestion et l'utilisation du patrimoine commun
- Suivi des actions de développement local durable en conformité avec les politiques nationales
- Aider la population, à partir de leurs idées et les besoins locaux, à penser leurs problèmes, à savoir y apporter des solutions sur la base de leurs capacités et des réalités locales
- Informer sur les moyens disponibles et opportunités accessibles susceptibles de développer les patrimoines et améliorer les conditions de vie des populations
- S'assurer que les projets initiés ne sont pas nuisibles à l'environnement et sensibiliser la population à la propriété et à l'hygiène
- Produire des recommandations régulières qui doivent être présentées au Conseil régional pour appréciation
- Espace de rencontre et de concertation pour améliorer le dialogue entre les autorités locales et les populations et augmenter le niveau de transparence et de reddition des comptes afin d'améliorer la qualité des services fournis par la région
- Diffusion des actions de développement dans tous les Postes administratifs, les Villages et Campements de la région

2. Le conseil régional

Le Conseil Régional d'Ali Sabieh est administré par deux organes dotés chacun d'attributions spécifiques définies par la loi. Il s'agit de :

- L'Assemblée Régionale Délibérante qui est composée de 17 membres élus au suffrage universel direct pour une durée de 5 ans. Il se réunit quatre fois par an en session ordinaire et chaque fois que nécessaire en session extraordinaire. Ces sessions permettent de discuter de toutes les questions relatives à la gouvernance de la région.
- Le Bureau Exécutif qui est élu par l'assemblée régionale. Il s'agit du président du conseil régional assisté par un vice-président, 2 secrétaires et 1 questeur.

Au niveau de l'organisation et du fonctionnement des services du conseil régional, 9 domaines de compétences ont été transférés par l'Etat au Conseil Régional dans le *décret n°2007 – 0099 – PR – MID*. Ces 9 domaines sont les suivants :

- Le développement économique
- L'environnement et la gestion des ressources naturelles
- La planification, l'aménagement du territoire, l'urbanisme et l'habitat
- La santé et l'action sociale
- La jeunesse, les sports et loisirs
- La culture et la promotion des langues nationales
- L'éducation, l'alphabétisation et la formation professionnelle
- La voirie, l'assainissement et la gestion des marchés
- L'état civil

Aujourd'hui, seul l'Etat Civil a été en partie transféré. En effet, même si le personnel de l'Etat Civil de la Préfecture a été déplacé au Conseil Régional au Chef-lieu et que le fonctionnement du Service est satisfaisant dans son ensemble, dans les sous-préfectures, ce sont toujours les sous-préfets qui gèrent encore le service. Par ailleurs, ce transfert de compétences s'est fait sans aucun transfert de ressources financières de la part de l'Etat.

En ce qui concerne le contrôle de la légalité, la préfecture devrait être formée sur son rôle de contrôle à posteriori, notamment sur les documents essentiels de la collectivité locale comme le budget initial ou le compte administratif qui sont nouveaux dans le paysage administratif local.

- **Constitution :**

En République de Djibouti, c'est la loi N°174/AN/02/4eme L du 7 juillet 2002 modifiée par la loi n°139 de 2006 et par la loi N°149 du 8 décembre 2011, qui crée et met en place le cadre juridique de la collectivité régionale. Dotée de la personnalité morale de droit public, elle s'administre librement par les conseils élus au suffrage universel direct.

La loi a créé 5 Commissions spécialisées au sein des Conseil régionaux chargées d'étudier les questions qui leur sont soumises. Elles sont réparties comme suit :

- *Commission des affaires administratives, juridiques et du règlement intérieur ;*
- *Commission de l'éducation, de la santé et de l'eau ;*

- Commission des affaires sociales et culturelles, de la jeunesse et des sports ;
- Commission des finances, du plan et du développement économique ;
- Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire, des domaines, de l'urbanisme et de l'habitat.

Ces commissions sont dirigées par des présidents élus par un mandat de 5ans, ces derniers doivent veiller à la direction des débats et travaux futurs de la commission. Il est à noter que ces commissions existent mais n'ont pas des sièges ni des stratégies de travaux.

Le Conseil Régional règle par ses délibérations les affaires de la Région. Il exerce, dans le cadre des compétences dévolues à la Région, en matière de :

- Gouvernance locale :
- Fiscalité locale, dans le respect des textes en vigueur :
- Développement du territoire

3. Bilan financier annuel du conseil régional

Estimation pluri-annuel des ressources du conseil régional - Ali Sabieh - PDR 2021 - 2025						
en DJF	Années					TOTAL
	2021	2022	2023	2024	2025	
Fiscalités Directes						
- Patentes	12 306 400	14 767 680	17 721 216	21 265 459	25 518 551	91 579 306
Fiscalités locales						
- Droits de marché	420 000	996 000	1 284 000	1 284 000	1 284 000	5 268 000
- Location kiosques	360 000	380 000	380 000	380 000	380 000	1 880 000
- Services de produits concédés		8 472 577	14 472 577	14 472 577	14 472 577	51 890 308
- Autres taxes ou redevances						-
Dotation de l'état (fonctionnement)	38 000 000	38 000 000	38 000 000	38 000 000	38 000 000	190 000 000
Subvention ADIL	70 000 000	90 000 000	90 000 000			250 000 000
Subvention autres bailleurs	888 605	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	120 888 605
TOTAL	121 975 005	182 616 257	191 857 793	105 402 036	109 655 128	711 506 219

Il est à noter que le recouvrement n'a pas eu lieu au niveau de :

- Des contributions foncières sur le patrimoine bâti et non bâti ;
- Des impôts des patentes dans le cadre de régime de droit commun non réservé par la Direction générale des Impôts : 50 Entreprises payant à Djibouti, les impôts fonciers d'une centaine de maisons.

Le commerce transfrontalier et les ressources naturelles de la région ne sont pas encore exploités.

4. Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces du conseil régional

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Volonté politique forte du gouvernement pour décentralisation ✓ Une population régionale qui croit de plus en plus à cette décentralisation ✓ L'existence d'une structure de cadre juridique pour le conseil régional ✓ L'appropriation de cadre du conseil à la gouvernance locale 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Insuffisance des personnel compétent au CRAS ✓ Des organisations des sociétés civiles non matures ✓ L'insuffisance de texte juridique ✓ Manque de coordination CCDR ✓ Le commerce transfrontalier non exploité à ce jour ✓ Le PTF qui ne suit pas PDR
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ressources naturelles abondantes dans la région (sables, pierre à tailler, gypse, ✓ Les subventions de l'état ✓ des sites touristiques non exploités à ce jour : chars à voile, aires protégés allant d'Assamo à de mont Boura , sites historiques telle les grottes, le viaduc de Holl-Holl , mont Pythan et mont ARREY etc ... ✓ les 5 lignes transfrontalières de grands investissements qui traversent la région : ligne ferroviaire, la conduite d'eau, la route goudronnée reliant Djibouti -Diri-Dawa ; le fibre optique, la ligne électrique Djibouto-Ethiopie ; ✓ Le projet ADIL ✓ La position géostratégie de la région 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La décentralisation qui penne à se concrétiser ✓ La déconcentration limitée ✓ La discontinuité de transfert de compétence <p>Le manque de la décentralisation effective des services étatiques au niveau de chef-lieu et des sous-préfectures</p>

V. Vision et Orientations de développement

1. Cadre de références

Une réflexion stratégique conduite sur une approche participative a déterminé une vision de développement à long terme du pays, la " Vision Djibouti 2035"

Djibouti 2035 ambitionne de faire de notre pays un pôle économique, commercial et financier régional et international qui assure le bien-être des Djiboutiens et Djiboutiennes dans un environnement de paix, sécurisé et propre.

La vision du Plan National de Développement (PND) est le deuxième plan quinquennal de la Vision Djibouti 2035 selon laquelle Djibouti sera un pays phare de la mer Rouge et un hub commercial et logistique de l'Afrique. La Vision Djibouti 2035 repose sur cinq fondements majeurs : (i) la paix et l'unité nationale ; (ii) la Bonne gouvernance ; (iii) l'économie diversifiée et compétitive avec, comme moteur le secteur privé ; (iv) la consolidation du Capital humain ; (v) l'intégration régionale.

À ce titre, le pays doit connaître une transformation économique, politique et sociale. Avec la mise en œuvre des actions envisagées dans ce PND : (a) Djibouti connaîtra un développement économique et social durable, (b) l'économie sera diversifiée, la croissance se situera à un niveau élevé sur le long terme, (c) la pauvreté sera réduite et les indicateurs sociaux seront améliorés. Ainsi, le pays continuera son processus de matérialisation de la Vision Djibouti 2035 dont les deux objectifs spécifiques suivant : (i) le triplement du revenu par habitant à l'horizon 2035, soit une progression du Produit Intérieur Brut (PIB) de 10% par an ; (ii) l'amélioration des indicateurs de développement social et humain, comme l'insécurité alimentaire et nutritionnelle avec un meilleur accès à la scolarisation et à la santé, ainsi qu'un système de sécurité sociale renforcé.

Ainsi, La vision du PND est celle de Djibouti 2035 considère la région d'Ali-Sabieh comme un pôle de développement industriel.

Pour la vision 2035 « la réhabilitation et le développement du chemin de fer Djibouti-Ethiopie redonnera une dynamique économique nouvelle, renforcée par le développement des potentialités touristiques et le redressement des unités industrielles (pierre taillée, marbre, cimenterie, Production d'eau minérale –Il Jano,...).

Zone de pastoralisme, la région peut s'orienter, en plus des échanges avec les pays voisins, vers la transformation des produits de l'élevage tels que le cuir et la laine, et la petite agriculture familiale dans les postes administratifs de Holl-Holl (Daasbyo, Goubetto, Kabah-Kabah, Biya-adey et Ali Addeh). »

Pour le PND Djibouti ICI : le pôle de la région d'Ali Sabieh mettra l'accent sur le développement du potentiel industriel. La promotion industrielle autour de produits locaux (en particulier, les matériaux de construction dont le pays a fortement besoin) est un atout à développer.

Les actions spécifiques incluent : a) de poursuivre et développer une industrie de la construction plus compétitive ; b) de favoriser les opportunités d'investissement par la formation d'une main-d'œuvre qualifiée ; c) d'accroître l'exploitation des avantages de la position géographique de la région avec l'Éthiopie et la Somalie ; d) de mettre en valeur le patrimoine touristique par des mesures facilitant l'aménagement des sites.

De ces deux visions s'ajoute à cela les aspirations de la population de la région lors de la consultation pour élaborer de manière participative le nouveau plan de développement régional (PDR), il en est sorti que la future vision de la région repose sur les potentiels a) développement industriel des produits locaux, b) la position géostratégique point de jonction de 3 frontières favorisant le commerce transfrontalier, c) de son climat et patrimoine culturel et historiques pour favoriser le tourisme.

2. La vision de la région

La vision de développement de la collectivité d'Ali-Sabieh est de devenir dans les cinq années à venir un modèle inclusif de développement industriel, commercial et touristique qui assure l'épanouissement et le bien-être de sa population dans un environnement sain.

De cette vision se décline en 5 orientations stratégiques majeures définies ci-après :

- Gouvernance locale, coordination et partenariat
- Environnement et ressources naturelles ;
- Aménagement du territoire, urbanisme et transports ;
- Capital humain et développement social inclusif ;
- Développement économique inclusif

3. La cohérence entre les stratégies nationales et les ODD

PDR	ODD	Afrique 2063	Vision 2035	PND Djibouti ICI	
Orientations stratégiques	Axes				
I. Développement économique inclusif.	1. Développer le secteur primaire notamment la commercialisation des produits agricoles, du bétail et ses dérivés.	ODD 8	Aspiration 2	Pilier 3	Axe stratégique 1 : Inclusion
	2. Améliorer industrialisation et la vente des produits locaux : mise en place des fabriques, des entreprises de tailles de pierre.	ODD 12	Aspiration 2		Axe stratégique 1 : Inclusion
	3. développer le tourisme et le commerce transfrontalier pour faire profiter à la population sa position géostratégique et ses ressources naturelles,	ODD 8 ODD 12	Aspiration 2		Axe stratégique 1 : Inclusion
II. Préserver l'environnement y compris la biodiversité et améliorer l'accès équitable et responsable des ressources naturelles à la population	1. Mener des actions de lutte contre la coupe de bois, de déforestation et de préservation de la biodiversité	ODD 15 ODD 13	Aspiration 1	Pilier 3	Thème transversal : Environnement
	2. Protéger des personnes et leurs biens de la pollution liée aux trafics du corridor	ODD 6 ODD 13	Aspiration 1		
	3. Renforcer de l'agence AVAS en matière de ressources (humaines compétentes, matériels et financières) et un programme de ménagement performant et durable.	ODD 6	Aspiration 1		
	4. améliorer l'accès équitable et responsable des ressources naturelles à la population ;	ODD 10			
	5. promouvoir le développement de l'énergie renouvelable	ODD 7 :			
III. Promouvoir et soutenir l'aménagement du territoire,	1. Aménager efficacement l'ensemble du territoire pour sécuriser les espaces à fort potentiels.	ODD 6 ODD 7	Aspiration 1	Axe stratégique 2 : Connectivité	

l'urbanisme, les transports et le commerce pour améliorer la circulation des personnels et des services.	2. Participer à l'amélioration du transport urbain et interurbain pour faciliter la circulation de biens et des personnes dans la région	ODD 9 ODD 10	Aspiration 2	Pilier 4	Axe stratégique 2 : Connectivité
	3. Soutenir la mise en œuvre du schéma directeur de l'urbanisation de la région	ODD 11	Aspiration 1		Axe stratégique 2 : Connectivité
IV. instaurer une gouvernance locale transparente et responsable capable de renforcer les capacités des ressources humaines et institutionnelle, des structures de coordination et de partenariat pour mettre en œuvre efficacement le plan de développement régional	1. renforcer les capacités et les compétences des élus locaux, de personnel du conseil régional, des préfetures, du comité de coordination du développement régional (CCDR), des groupes de développement local (GDL)	ODD 16	Aspiration 3	Pilier 2	Axe stratégique 3 : Institutions
	2. organiser de la société civile (OSC) afin de mieux collaborer pour mettre en œuvre de manière efficace le plan de développement régional et gérer des affaires publiques de la région	ODD 16			Axe stratégique 3 : Institutions
	3. Instaurer la culture de la redevabilité de l'administration régionale vis-à-vis des citoyens	ODD 17			Axe stratégique 3 : Institutions
V. Promouvoir la consolidation et le développement social du capital humain pour leur condition de vie.	1. Soutenir l'amélioration et l'accès aux services sociaux de base de tous les citoyens	ODD 1 ODD 2	Aspiration 6	Pilier 4	Axe stratégique 1 : Inclusion
	2. Mettre en place système régional de développement de compétences pour accompagner la population à bâtir une vie meilleur.	ODD 3 ODD 4	Aspiration 1		Axe stratégique 1 : Inclusion
	3. Assurer l'intégration et la participation effective des personnes à besoins spéciaux et des réfugiés aux opportunités de développement socio-économique de la région.	ODD 5	Aspiration 6		Axe stratégique 1 : Inclusion

4. Gouvernance locale, coordination et partenariat

Objectif stratégique : « *Instaurer une gouvernance locale transparente et responsable capable de renforcer les capacités des ressources humaines et institutionnelle, des structures de coordination et de partenariat pour mettre en œuvre efficacement le plan de développement régional.* »

Cette orientation stratégique vise à renforcer les capacités et les compétences des élus locaux, de personnel du conseil régional, des préfetures, du comité de coordination du développement régional (CCDR), des groupes de développement local (GDL) et des organisations de la société civile (OSC) afin de mieux collaborer pour mettre en œuvre de manière efficace le plan de développement régional. Elle vise également à améliorer les cadres juridiques et réglementaires de ces instances et les mécanismes de communication et de partage d'information. Des structures déconcentrées d'état civil et de fiscalités vont également voir le jour dans les 2 sous-préfetures. Il faudra également mobiliser des ressources qui vont alimenter les budgets de la région

5. Aménagement du territoire, urbanisme et transports ;

Objectif stratégique : « *Promouvoir et soutenir l'aménagement du territoire, l'urbanisme, les transports et le commerce pour améliorer la circulation des personnels et des services* ».

Pour se réappropriier et mieux connaître les opportunités et les ressources naturelles offertes par le territoire une cartographie de l'espace est nécessaire. Ensuite, il s'agit d'aménager efficacement l'ensemble du territoire pour sécuriser les espaces à fort potentiels agricoles et industriels, les sites historiques, culturels et religieux ainsi que les aires protégées et la biodiversité.

L'urbanisme à l'intérieur du chef-lieu et des deux sous-préfetures reste une priorité du plan développement de la région pour les 5 années à venir.

L'organisation du transport interne et externe reste aussi un domaine à travailler notamment le système de circulation de Touk-touk à l'intérieur du chef-lieu et autres moyens de transport reliant le chef-lieu aux sous-préfetures et entre les localités. A terme il faudra penser comment la région va profiter du train électrique qui pourrait desservir surtout la sous-préfecture de Holl-Holl.

6. Environnement et ressources naturelles

Objectif stratégique : « *Préserver l'environnement y compris la biodiversité et améliorer l'accès équitable et responsable des ressources naturelles à la population* » ;

Il s'agit de mener des actions de lutte contre la coupe de bois, de déforestation et de préservation de la biodiversité. Il faut également protéger des personnes et leurs biens de la pollution lié aux trafics du corridor. Les déchets solides et liquides à l'intérieur du chef-lieu et des sous-préfectures reste ce dernier temps un défi majeur à relever et cela nécessite le renforcement de l'agence AVAS en matière de ressources (humaines compétentes, matériels et financières) et un programme de ménagement performant et durable.

Sachant que les ressources naturelles, en particulier l'eau, les pâturages et les terres sont très limitée, une approche participative de mobilisation et de gestion de l'eau, la sécurisation du parcours de cheptels et un système favorisant l'agropastoralisme sera adopté pour rendre résilient la population exposée aux sécheresses récurrentes dues aux changements climatiques. Le développement de l'énergie renouvelable sera par ailleurs un atout majeur pour la région.

7. Capital humain et développement sociale inclusif;

Objectif stratégique : « *Offrir un renforcement de capacité de la population à travers des formations aux métiers et une amélioration de l'offre des services sociaux de bases pour assurer le bien-être de la communauté* »

Un système régional de développement de compétences s'avère inévitable pour pouvoir offrir un renforcement des capacités à travers des formations aux métiers et des compétences de bases, des compétences de vie et des compétences numériques. Avec la rénovation, l'équipement et la transformation de l'ancien lycée professionnel en centre de formation aux métiers pourra faciliter la mise en place de ce SRDC en vue d'avoir des ressources humaines compétences qui pourra améliorer sans doute les services sociaux de bases (santé ,nutrition ,éducation, formation et protection sociale).

La question de genre est un défi de taille à relever car dans les entretiens avec les participants du focus groupe menés lors du diagnostic participatif, il a été constaté un taux assez élevé des femmes analphabètes, des femmes sans emploi et faiblement représentées à la sphère politique et de décision.

L'intégration et la participation effective des personnes à besoins spéciaux et des réfugiés aux opportunités de développement socio-économique de la région restent une priorité.

8. Développement économique inclusif.

Objectif stratégique : « *Soutenir et promouvoir un développement économique inclusif basé sur l'industrie, le tourisme et commerce transfrontalier* »

Sachant que le développement économique inclusif de la région repose sur la combinaison de l'ensemble de 4 axes stratégiques cités précédemment et reparti en 3 secteurs économiques :

- développement du secteur primaire notamment la commercialisation des produits agricoles, du bétail et ses dérivés (lait et viande etc.) ainsi que le minerais (gravie, sable, etc.) ;
- l'industrialisation et la vente des produits locaux : mise en place des fabriques, des entreprises de tailles de pierre etc. ;
- développement du tourisme et du commerce transfrontalier pour faire profiter à la population sa position géostratégique et ses ressources naturelles, culturelles et historiques ;

La mobilisation efficace des ressources financières provenant de la fiscalité, de parafiscalité et autres subventions puis la gestion à bon escient demeurent un levier important de ce développement économique inclusif.

VI. Matrice des actions prioritaires

AXES	SECTEURS	Activités à mener	Résultats	Bénéficiaires (localités : sous-préfet. Village)	Compétences transférées	Période (Années)					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
						1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
OS1 : Soutenir le développement économique inclusif en s'appuyant sur les potentialités et les ressources locales.															
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Agriculture	Produit attendu : Augmentation des rendements des cultures grâce à une amélioration des techniques culturales et une meilleure disponibilité de l'eau													
		Vulgariser et former les agriculteurs aux techniques agricoles modernes (goutte à goutte et cultures sous serres)	Augmentation de la production agricole	Assamo, Idleh jire, Faradil, Hambourta et Haramadobeh	Art. 8. 3			1	2	2	5 000 000	Conseil Régional et Service régional de l'Agriculture			
		Réaliser 25 parcelles agropastorales /année avec équipement pour lutter contre la sécheresse récurrente	Augmentation et diversification du système d'agropastoralisme	Oboloey, Dikhri, Garid et Guestir	Art. 8. 3			5	5	10	20 000 000	Conseil Régional et Service régional de l'Agriculture			
		Octroyer des petits outillages agricoles et de semences aux agriculteurs	Augmentation de la production agricole	Assamo, Idleh jire, Faradil, Hambourta et Haramadobeh	Art. 8. 3			2	1,5		3 500 000	Conseil Régional et Service régional de l'Agriculture			
		Octroyer aux agriculteurs des motopompes pour l'irrigation des terres	Augmentation de la production agricole	Assamo, Idleh jire, Faradil, Hambourta et Haramadobeh	Art. 8. 3			2	1	1	5 000 000	Conseil Régional et Service régional de l'Agriculture			

AXES	SECTEURS	Activités à mener	Résultats	Bénéficiaires (localités : sous-préfet. Village)	Compétences transférées	Périodes (Années)					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
						1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Agriculture	Octroyer aux agriculteurs des motopompes pour l'irrigation des terres	Augmentation de la production agricole	Assamo,Idlehjire,Faradil,Hambourta et Haramadobeh	Art. 8. 3		2	1	1	1	5 000 000	Conseil Régional et Service régional de l'Agriculture			
		Acheter un véhicule et mettre en place un système de ramassage collectif (1fois/semaine/Zones) des produits agricoles pour les livrer sur les marchés du chef-lieu et ou de la capitale	Vente des produits agricoles	Assamo,Idlehjire,Faradil,Hambourta et Haramadobeh	Art. 8. 3					7	7 000 000	Conseil Régional et Service régional de l'Agriculture			
		Rénover 4 locaux destinés pour stocker les marchandises et redynamiser les coopératives agricoles de la région pour les rendre opérationnelles et compétitives	Autonomisation des agriculteurs	Assamo,,Faradil,Hambourta et Haramadobeh	Art. 8. 3				4	4	8 000 000	Conseil Régional et Service régional de l'Agriculture			

AXES	SECTEURS	Activités à mener	Résultats	Bénéficiaires (localités : sous-préfet. Village)	Compétences transférées	Périodes (Années)					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
						1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Agriculture	Construction d'une pépinière à Ali Sabieh	amélioration de couverture végétale	ali sabieh	Art. 8. 3		5				4 962 100				
		Construire et équiper une fabrique de confiture	Développement des activités industrielles	Assamo	Art. 8. 3		20				20 000 000	Conseil Régional et Service régional de l'Agriculture			
	Artisanat	Produit attendu : Augmentation des revenus tirés de la production artisanale locale													
		Construire un local destiné à la confection, à l'exposition et à la vente des produits artisanaux de la région	Développement de la production artisanale	Ali-Sabieh	Art.8. 2				5		5 000 000	Conseil Régional avec l'Office National du Tourisme de Djibouti			
		Structurer les associations de femmes artisanes pour augmenter les revenus tirés de l'activité	Autonomisation des femmes artisanes	Ali-Sabieh	Art.8. 2				1	2	3 000 000	Conseil Régional			
	Développement de l'artisanat de la région (population hôtel et migrants)	Meilleure visibilité des produits artisanaux locaux	Ali-ADDEH et Holl-Holl	Art.8. 2		3	3	3		9 000 000	Conseil Régional et l'IGAD				

AXES	SECTEURS	Activités à mener	Résultats	Bénéficiaires (localités : sous-préfet. Village)	Compétences transférées	Périodes (Années)					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
						1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Artisanat	Mettre en place système d'intégration des réfugiés pour contribuer au processus de développement de l'artisanat de la région	Meilleure visibilité des produits artisanaux locaux	Ali-ADDEH et Holl-Holl	Art.8. 2		3	3	3		9 000 000	Conseil Régional et l'IGAD			
		Former et équiper les femmes dans la confection des produits artisanaux de qualité	Renforcement des capacités des femmes artisanes	région d'Ali-Sabieh	Art.8. 2				10	15	25 000 000	Conseil Régional avec le Ministère du Commerce et du Tourisme			
		Organiser des échanges d'expériences et de formations avec les femmes artisanes entre la population hôte et les réfugiés	Découvertes d'autres produits artisanaux et amélioration de la qualité des produits	Région d'Ali Sabieh	Art.8. 2				2	2	4 000 000	Conseil Régional d'Ali-Sabieh avec les autres Conseils Régionaux et l'IGAD			
		Système de transformation des objets artisanaux	Promotion des activités artisanales	Ali-Sabieh	Art.8. 2				3	5	8 000 000	Conseil Régional			

AXES	SECTEURS	Activités à mener	Résultats	Bénéficiaires (localités : sous-préfet. Village)	Compétences transférées	Périodes (Années)					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
						1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE		Former les jeunes filles aux métiers de l'artisanat, en coiffure et autres AGR	Renforcement des capacités des jeunes filles dans les AGR	Ali-Sabieh	Art.8. 2				2	2	4 000 000	Conseil Régional avec l'Office National du Tourisme de Djibouti			
	Tourisme	Produit attendu : Augmentation de la fréquentation grâce à une amélioration des infrastructures touristiques locales													
		Construire un hôtel touristique équipé avec des chambres d'hébergement, une cuisine, un restaurant, un hall d'accueil et de rafraîchissement au Grand Barra près de l'espace de jeu du Char à voile	Amélioration de l'hébergement et de la restauration des sites touristiques locaux	Doudoub Allaleh	Art.8. 4		20	15				35 000 000	Conseil Régional et programme ADIL		
	Acheter des équipements et des matériels de sécurité destinés à cette activité	Augmentation de la fréquentation touristique	Ali-Sabieh	Art.8. 4				5			5 000 000	Conseil Régional et programme ADIL			

AXES	SECTEURS	Activités à mener	Résultats	Bénéficiaires (localités : sous-préfet. Village)	Compétences transférées	Périodes (Années)					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
						1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Tourisme	Recruter et former des moniteurs locaux	Promotion des atouts naturels de la région	Ali-Sabieh	Art.8. 4				3	2	5 000 000	Conseil Régional avec l'Office National du Tourisme de Djibouti			
		Mettre en place une Page FB, Twitter pour une meilleure visibilité des potentiels touristiques sur les réseaux sociaux	Plus large visibilité des sites touristiques	Ali-Sabieh	Art.8. 4			2			2 000 000	Conseil Régional			
		Disposer de 1 minibus et 1 Hartop pour transporter sur les touristes sur les différents sites touristiques de la région	Augmentation de la fréquentation touristique	Ali-Sabieh	Art.8. 4				5	10	15 000 000	Conseil Régional			
		Augmenter les capacités hôtelières par la promotion de création de campement touristiques DAASBIO et ASSAMO	Augmentation et diversification de l'offre d'hébergement local	Assamo,et Daasbio	Art.8. 4				10	3	13 000 000	Conseil Régional avec l'Office National du Tourisme de Djibouti			

AXES	SECTEURS	Activités à mener	Résultats	Bénéficiaires (localités : sous-préfet. Village)	Compétences transférées	Périodes (Années)					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
						1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Tourisme	Sécuriser le parcours du OGAAS tracé lors de son intronisation et construire des campements traditionnels sur le lieu de repos de l'OGASS	Visibilités nationale et internationale de potentialités touristiques de la région	Ali-Addeh	Art.8. 4				5	5	10 000 000	Conseil Régional avec l'Office National du Tourisme de Djibouti			
		créer des clubs d'animation touristiques et concevoir des kits touristiques	organisation efficace	chef-lieu	Art.8. 4			2	2	3	7 000 000	Conseil Régional avec l'Office National du Tourisme de Djibouti			
		Améliorer la qualité des pistes d'accès au Mont Drapeau et aménager un espace de détente des touristes sur le Mont Drapeau (Diagnostic, plan d'actions et travaux) pour attirer les touristes	Augmentation des revenus tirés du tourisme local	Ali Sabieh	Art.8. 4					20		20 000 000	Conseil Régional et programme ADIL		
	Promotion de la création d'emplois	Produit attendu : Augmentation du nombre d'emplois créés sur 5 ans grâce à la mise en place d'un écosystème favorable à l'employabilité													

AXES	SECTEURS	Activités à mener	Résultats	Bénéficiaires (localités : sous-préfet. Village)	Compétences transférées	Périodes (Années)					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
						1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Promotion de la création d'emplois	Former et doter 15 femmes de machines à coudre (1 femmes/localités)	Augmentation des revenus des femmes	la région d'Ali Sabieh	Art.8. 2					5	5 000 000	Conseil Régional et le MFF et UNFD			
		Former et doter des équipements 15 jeunes sur la maintenance en électricité plomberie et soudure	Meilleure employabilité	Sous prefecture de Holl-Holl	Art.8. 2					5	5 000 000	Conseil Régional et le MENFOP			
		Construire un espace commercial multifonctionnel	Création d'activités génératrices de revenus	Ali-Sabieh ville	Art.8. 2			45			45 000 000	Conseil Régional avec appui financier de l'IGAD			
		Réactiver la Caisse Populaire de Micro-crédits pour octroyer des micro-crédits aux porteurs de projets	Disponibilités de ressources financières	ALI-ADDEH, HOLL-HOLL	Art.8. 2				5	5	10 000 000	Conseil Régional avec Caisse Populaire d'Epargne et de Crédit			
		Installer 10 petits commerces de proximités au village frontalier de Gallilé et Doudoub Allaleh croisement entre Ali-Sabieh, Dikhil et Djibouti	Création d'activités génératrices de revenus		Art.8. 2			11	10	10	31 000 000	Conseil Régional et programme ADIL			

AXES	SECTEURS	Activités à mener	Résultats	Bénéficiaires (localités : sous-préfet. Village)	Compétences transférées	Périodes (Années)					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
						1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Promotion de la création d'emplois	Organiser des journées semestrielles de l'emploi (rencontres entre les entreprises locales et nationales et les demandeurs d'emploi de la région)	Plus d'opportunités d'embauches pour les demandeurs d'emplois de la région	Région d'Ali-Sabieh	Art.8. 2			5	2,5	2,5	10 000 000	Conseil Régional et le Ministère du travail			
		Construction d'un bâtiment comprenant des bureaux à louer	Création de conditions favorables aux activités génératrices de revenus	Ali Sabieh	Art.8. 2				40		40 000 000	Conseil régional			
OS2: Préserver de l'environnement y compris la biodiversité et améliorer l'accès équitable et responsable des ressources naturelles à la population															
		Produit attendu : Préservation de l'environnement local par la mise en œuvre des activités économiques													

AXES	SECTEURS	Activités à mener	Résultats	Bénéficiaires (localités : sous-préfet. Village)	Compétences transférées	Périodes (Années)					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
						1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
ENVIRONNEMENT	Protection des ressources naturelles	Mener des actions et créer des panneaux de sensibilisation et d'information aux communautés contre les effets néfastes de la coupe de bois.	Lutte contre la dégradation avancée de l'environnement	Région d'Ali-Sabieh	Art 9.1			1	2	2	5 000 000	Conseil Régional			
		faire une étude sur la quantité de sable disponible et cartographier des zones destinées à l'extraction des sables	Disponibilité d'un outil d'aide à la décision	Ali-Sabieh	Art 9.1				12		12 000 000	Conseil Régional et Préfecture			
		mettre en place un système de mise en vente des ressources minérales : sable, gravier, pierre taillée et gypse	mobilisation de fonds pour le CR	Ali-Sabieh	Art 9.2				3		3 000 000	Conseil Régional et du Ministère du Budget			
	Produit attendu : Protection de l'environnement urbain par la mise en place un système cohérence et pérenne de gestion des déchets														
	Voirie & aménagement urbain	créer des antennes de gestion des déchets à Ali-Addeh et à Holl-Holl en achetant 6 Tuktuks et en recrutant 2 chauffeurs et 2 ramasseurs de déchets.	Préservation de la recharge des nappes phréatiques	Ali-Addeh et Holl-Holl	Art 9.1		4	5			9 000 000	Conseil Régional et programme ADIL			

AXES	SECTEURS	Activités à mener	Résultats	Bénéficiaires (localités : sous-préfet. Village)	Compétences transférées	Périodes (Années)					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
						1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
ENVIRONNEMENT	Voirie & aménagement urbain	Mettre en place une politique triennale de gestion de déchets solides et liquides	disponibilité d'une stratégie visant à renforcer AVAS en vue d'améliorer la gestion des déchets	AVAS	Art 9. 1		5				5 000 000	Conseil Régional et programme ADIL			
		Rénover l'ancien garage pour faire l'entretien et la maintenance des véhicules du conseil régional, des préfectures et des Tuktuks.	amélioration de cadre de travail de l'Avas	AVAS	Art 9. 1			35			35 000 000	Conseil Régional et programme ADIL			
		Acheter des matériels de maintenance et des pièces des véhicules et des tuktuks pour l'atelier de ce garage	amélioration du cadre de travail de l'Avas	AVAS	Art 9. 1		11				11 000 000	Conseil Régional et programme ADIL			
		Réhabiliter l'ancien abattoir en marché	Nouveau marché	Ali-Sabieh	Art 9. 1			9,7			9 700 000	Conseil Régional et ADIL			

AXES	SECTEURS	Activités à mener	Résultats	Bénéficiaires (localités : sous-préfet. Village)	Compétences transférées	Périodes (Années)					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
						1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
ENVIRONNEMENT	Voirie & aménagement urbain	Construire d'un marché à Ali Addeh	préservation de l'environnement et la gestion des marchés	Ali-Sabieh	Art 9. 1	5					5 000 000	Conseil Régional et programme ADIL			
		Construire d'un marché à Ali Sabieh	préservation de l'environnement et la gestion des marchés	Ali-Sabieh	Art 9. 1		11				10 596 700	Conseil Régional et programme ADIL			
		Construction d'une arcade et panneaux de signalisation	embellissement de la ville	Ali-Sabieh	Art 9. 1		4,6				4 627 500	Conseil Régional et programme ADIL			
		Octroyer un fonds de roulement annuel pour Avas	Amélioration la qualité de service de l'AVAS	AVAS	Art 9. 1	5	5	5	5	5	25 000 000	Conseil Régional			
OS 3 : Mettre en œuvre un aménagement territorial respectant le Schéma d'Aménagement et d'Urbanisme Régional, tout en améliorant l'accessibilité, la mobilité et le transport intra régional pour une cohésion territoriale.															
		Produit attendu : Respect des règlements urbains pour les nouvelles extensions urbaines et la restructuration les anciens quartiers													

AXES	SECTEURS	Activités à mener	Résultats	Bénéficiaires (localités : sous-préfet. Village)	Compétences transférées	Périodes (Années)					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux			
						1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux	
AMENAGEMENT TERRITORIAL	Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme	Aménager 4 ruelles en utilisant des pierres taillées	Aménagement urbain des villes selon les normes prédéfinies dans le SDAU	Ali Sabieh (main de lion -cité; château, quartier ali, cité – barwaqo)	Art.10. 1				5	4	9 000 000	Conseil Régional et Préfecture				
		Rénover les trottoirs des artères de la route principale	embellissement de la ville	Ali Sabieh	Art.10. 1		20					20 000 000	Conseil Régional et programme ADIL			
		Aménager la route allant de la grande mosquée au quartier Feraad	Respect des normes urbaines en vigueur	Ali Sabieh	Art.10. 1				5			5 000 000	Conseil Régional et Préfecture(ADR)			
	Produit attendu : Amélioration 50% le circuit de transport interne															
	Transport urbain et interurbain	Organiser le transport urbain des tricycles à Ali Sabieh en itinéraires	Amélioration des déplacements des personnes	Ali Sabieh	Art.10.3			3	3	3	9 000 000	Conseil Régional et Préfecture				

AXES	SECTEURS	Activités à mener	Résultats	Bénéficiaires (localités : sous-préfet. Village)	Compétences transférées	Périodes (Années)					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
						1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
AMENAGEMENT TERRITORIAL	Transport urbain et interurbain	Construire une gare routière pour le tuktuks dans la ville d'Ali-Sabieh	Regroupement des bus en un seul endroit et amélioration du service rendu aux clients	Ali Sabieh	Art.10.3				36		36 000 000	Conseil Régional et Préfecture			
		Etablir un partenariat avec le syndicat des bus pour améliorer la liaison Djibouti-Ali Sabieh	Amélioration des liaisons interurbaines	Ali Sabieh	Art.10.3					2	2 000 000	Conseil Régional et Préfecture			
		Promouvoir les liaisons de transport du secteur Ali Addeh, Assamo et le Chef-Lieu	Amélioration des liaisons régionales	Ali Addeh et Ali Sabieh	Art.10.3				2	3	5 000 000	Conseil Régional et Préfecture			
		Produit attendu : Extension des services urbains (eau et électricité) dans les principaux centres urbains ainsi que 50% des localités disposant d'infrastructures structurantes													
	Réhabilitation et Planification urbaine	Installer de l'éclairage public solaire dans les espaces urbains	Amélioration de l'attractivité des villes	la région d'Ali Sabieh	Art 10. 3				20	20	40 000 000	Conseil Régional			

AXES	SECTEURS	Activités à mener	Résultats	Bénéficiaires (localités : sous-préfet. Village)	Compétences transférées	Périodes (Années)					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
						1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
AMENAGEMENT TERRITORIAL	Réhabilitation et Planification urbaine	Construire des échoppes près des marchés d'Ali Addeh et d'Ali Sabieh	Facilitation de l'accès aux produits et augmentation de revenus	Ali Addeh et Ali Sabieh	Art. 8. 5				10	15	25 000 000	Conseil Régional			
		Mettre en place une stratégie de gestion du transport interne du chef-lieu notamment les tuktuks	Développement d'activités génératrices de revenus	Ali Sabieh	Art. 8. 5			3		4	7 000 000	Conseil Régional			
OS 4 : Mettre en place une gouvernance locale efficace et transparente qui suscite l'adhésion de tous.															
GOUVERNANCE LOCALE	Renforcement des capacités de l'administration régionale	Produit attendu : Amélioration des compétences administratives et techniques de l'administration régionale dans son ensemble													
		Former les élus, le CCDR et les CDL pour la mise en œuvre du PDR et la maîtrise d'ouvrage	Maitrise des différents processus de la décentralisation	Ali Sabieh											

AXES	SECTEURS	Activités à mener	Résultats	Bénéficiaires (localités : sous-préfet. Village)	Compétences transférées	Périodes (Années)					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux			
						1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux	
GOUVERNANCE LOCALE	Renforcement des capacités de l'administration régionale	Renforcer les capacités des ressources humaines du CR pour améliorer leurs rendements	compétences des personnels du CR renforcées	Conseil Régional			2	4	2		8 000 000	Conseil Régional et programme ADIL				
		Former les ressources humaines du CR dans la gestion des contrats	Maitrise des différentes étapes de la gestion des contrats	Conseil Régional			1,5	1,5			3 000 000	Conseil Régional et programme ADIL				
		construire et équiper 2 Bâtiments de l'état civil des 2 sous-préfectures	Amélioration de gestion du service de l'état civil	Conseil Régional, Ali Addeh, Holl-Holl					15			15 000 000	Conseil Régional et programme ADIL			
		Former le personnel du CR sur le numérique	Amélioration des compétences du personnel en numérique	Conseil Régional				1	1	1		3 000 000	Conseil Régional et programme ADIL			

AXES	SECTEURS	Activités à mener	Résultats	Bénéficiaires (localités : sous-préfet. Village)	Compétences transférées	Périodes (Années)					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
						1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
GOUVERNANCE LOCALE	Renforcement des capacités de l'administration régionale	Construire une salle polyvalente équipée au siège du CR	Amélioration du rôle de contrôle du préfet et sous-préfets	Conseil Régional			30				30 000 000	Conseil Régional et programme ADIL			
		Créer une plateforme de communication, d'archivage et de partage d'information du conseil régional	Stockage des produits, équipement, matériaux du Conseil Régional et des services techniques déconcentrés.	Conseil Régional		2	2	2			6 000 000	Conseil Régional et programme ADIL			
		Accompagner le CCDR et CLD dans leur mission d'appui-conseil	Meilleure connaissance de la mission d'appui-conseil	CCDR et CLD		1	1,5	1,5	1		5 000 000	Conseil Régional et programme ADIL			

AXES	SECTEURS	Activités à mener	Résultats	Bénéficiaires (localités : sous-préfet. Village)	Compétences transférées	Périodes (Années)					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
						1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
GOUVERNANCE LOCALE	Participation des acteurs locaux et société civile à la gestion des affaires publiques	Produit attendu : Appui des acteurs locaux et de la société civile pour s'impliquer d'avantage du développement régional													
		Elaborer et formaliser d'un cadre de partenariat entre le CR et les associations de la région	Connaissances des attentes réciproques des usagers et du Conseil Régional	Région d'Ali Sabieh			2	1	1		4 000 000	Conseil Régional			
		structurer et renforcer les capacités des associations et OSC pour une meilleure participation à la prise de décision	Implication plus active des associations et OSC dans le développement régional	Région d'Ali Sabieh			2,5	2,5	2	3	10 000 000	Conseil Régional			
		Organiser des ateliers de bilan des activités annuelles du CR	amélioration de la gouvernance locale	Ali Sabieh			1	1	1	1	4 000 000	Conseil Régional			
		Mettre en place un Fonds d'appui des OSC pour financer des initiatives locales d'intérêt public local	Implication plus active des associations et OSC	Région d'Ali sabieh			5	5	5	10	25 000 000	Conseil Régional			

AXES	SECTEURS	Activités à mener	Résultats	Bénéficiaires (localités : sous-préfet. Village)	Compétences transférées	Périodes (Années)					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
						1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
GOUVERNANCE LOCALE	Participation des acteurs locaux et société civile à la gestion des affaires publiques	Bilan de redevabilité du conseil régional	Amélioration de la gouvernance locale	Conseil Régional		1					1 000 000	Conseil Régional			
		Recruter des experts courts termes pour des activités dont le CR manque d'expertise	Renforcement des capacités de gouvernance	Région d'Alisabieh				5	5	5	10	25 000 000	Conseil Régional		

OS 5 : Assurer un développement social et un bien-être par la mise en place d'un cadre de vie de qualité

DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CADRE DE VIE DE QUALITE	Amélioration de l'accès aux services sociaux de base	Produit attendu : Meilleur accès à l'eau, à la santé et à l'éducation notamment des ménages les plus vulnérables grâce à des actions d'accompagnement														
		Construction de 7 puits cimentés	Amélioration de l'accès à l'eau des populations rurales	GOUBETTO, KABAHA. BEYAAD.OBALEY ET GADID	Art. 9. 3		1	2	2	2		7 000 000	Conseil Régional avec la Direction de l'Hydraulique Rurale			
		Réhabiliter les 2 retenues collinaires pour stocker l'eau utilisée en périodes estivales ou de sécheresses	Amélioration de l'accès à l'eau des populations rurales	Goubetto	Art. 9. 3				5	5			10 000 000	Conseil Régional avec la Direction de l'Hydraulique Rurale		

AXES	SECTEURS	Activités à mener	Résultats	Bénéficiaires (localités : sous-préfet. Village)	Compétences transférées	Périodes (Années)					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
						1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CADRE DE VIE DE QUALITE	Amélioration de l'accès aux services sociaux de base	Réhabiliter les 10 points d'eau existants	Amélioration de l'accès à l'eau des populations rurales	Kabah-Kabah, Beyaad, Guestir, Faradil, Goorgalah, Assamo, Idleh Jiri et Galilleh	Art. 9. 3		2	2	2	2	8 000 000	Conseil Régional avec la Direction de l'Hydraulique Rurale			
		construire un forage	Amélioration de l'accès à l'eau des populations rurales	Goubetto	Art. 9. 3				20		20 000 000	Conseil Régional avec la Direction de l'Hydraulique Rurale			
		Mettre en place des comités de gestion de l'eau	Améliorer la gestion des points d'eau	Goubetto	Art. 9. 3		1				1 000 000	Conseil Régional avec la Direction de l'Hydraulique Rurale			
		Acheter des équipements solaires pour les points d'eau existants	Amélioration de l'accès à l'eau des populations rurales	Région d'Ali-Sabieh	Art. 9. 3		10	10	10	10	40 000 000	Conseil Régional avec la Direction de l'Hydraulique Rurale			
		Participer à la réhabilitation des infrastructures d'alimentation et d'assainissement	Amélioration du cadre sanitaire	Ali-Sabieh	Art. 11. 3		15	10			25 000 000	Conseil Régional avec l'ONEAD			

AXES	SECTEURS	Activités à mener	Résultats	Bénéficiaires (localités : sous-préfet. Village)	Compétences transférées	Périodes (Années)					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
						1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CADRE DE VIE DE QUALITE	Amélioration de l'accès aux services sociaux de base	Mettre en place des actions de promotion de l'hygiène, de l'assainissement et de la santé pour tous	Amélioration générale de la santé des citoyens	Région d'Ali-Sabieh	Art. 11. 3		2,5	2,5	2,5	2,5	10 000 000	Conseil Régional et Direction Sanitaire Régionale			
		Sensibiliser toutes les jeunes filles (13 à 20 ans) contre les mariages précoces ou forcés	Lutte contre les pratiques traditionnelles néfastes	Galilleh	Art. 11. 3					1	1 000 000	Conseil Régional avec UNFD			
		Créer et sécuriser un potager scolaire à Oboley pour améliorer la qualité nutritionnelle d'une cantine scolaire	Amélioration les conditions d'éducation des élèves	Oboley	Art. 14. 4			0,7			700 000	Conseil Régional			
		Participer la construction et à la rénovation de 100 latrines pour lutter contre le paludisme	Meilleures conditions d'hygiène dans les écoles	Ali Sabieh	Art. 14. 2			1	1	1	3 000 000	Conseil Régional			
		Contribuer aux entretiens des écoles de la région lors des jours citoyens	Amélioration des conditions de travail	Ali Sabieh	Art. 14. 2			1	1	1	4 000 000	Conseil Régional			

AXES	SECTEURS	Activités à mener	Résultats	Bénéficiaires (localités : sous-préfet. Village)	Compétences transférées	Périodes (Années)					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
						1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CADRE DE VIE DE QUALITE	Amélioration de l'accès aux services sociaux de base	Prendre en charge la restauration et hébergement des élèves du BAC	Amélioration des conditions des passages des épreuves du BAC	Ali Sabieh			1	1	1	1	4 000 000	Conseil Régional			
		Prendre en charge les cérémonies de distribution de diplômes aux lauréats examens	Amélioration de la réussite scolaire	Ali Sabieh	Art. 14. 2		0,5	0,5	0,5	0,5	2 000 000	Conseil Régional			
		Prendre en charge l'alphabétisation fonctionnelle des adultes	Amélioration des compétences des personnels	région d'Ali-Sabieh	Art. 14. 2		0,3	0,2	0,3	0,2	1 000 000	Conseil Régional			
		Prendre en charge les cours de soutiens scolaires des enfants issues de familles vulnérables	Lutte contre les échecs et les décrochages scolaires	Ali Sabieh	Art. 14. 3		2,5	2,5	2,5	2,5	10 000 000	Conseil Régional			

AXES	SECTEURS	Activités à mener	Résultats	Bénéficiaires (localités : sous-préfet. Village)	Compétences transférées	Périodes (Années)					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
						1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CADRE DE VIE DE QUALITE	Mettre en place un cadre de vie et de bien-être pour tous	Produit attendu : Amélioration du cadre de vie, propice à l'épanouissement de tous, et notamment pour les jeunes de la région													
		construire 2 CDC avec équipements	Épanouissement des jeunes	Assamo et Goubetto	Art.12. 4		3	3	3	6	15 000 000	Conseil Régional et ministère de la culture			
		Doter les CDC en équipements informatiques et de loisirs	Renforcement technique des CDC	Holl-Holl	Art.12. 3		3	2	3	2	10 000 000	Conseil Régional et ministère de la culture			
		Prendre en charge le financement du tournoi annuel de pétanque	Épanouissement de la jeunesse	Ali Sabieh	Art.12. 2		1	4	4	1	10 000 000	Conseil Régional			
		Construire et équiper 4 centres pour les localités reculés	Épanouissement de la jeunesse	God daawo, Biidley, Doudou Allah et Guestir	Art.12. 3		4	4	4	4	16 000 000				
		Construire un mini terrain de football à Goubetto	Disponibilité d'une structure de sport	Goubetto	Art.12. 3		7				7 000 000	Conseil Régional et programme ADIL			
		Réhabiliter les terrains de sport et leurs équipements d'éclairage	Disponibilité de meilleures structures de sport	Holl-Holl et Ali-Addeh	Art.12. 3		5	5			10 000 000	Conseil Régional			

AXES	SECTEURS	Activités à mener	Résultats	Bénéficiaires (localités : sous-préfet. Village)	Compétences transférées	Périodes (Années)					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
						1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CADRE DE VIE DE QUALITE	Mettre en place un cadre de vie et de bien-être pour tous	Augmenter la capacité d'accueil du CDC en construisant (4) salles supplémentaires	Augmentation de la capacité d'accueil du CDC	Holl Holl	Art.12. 3				2	2	4 000 000	Conseil Régional			
		Rénover 3 terrains omnisports pour les jeunes	Épanouissement de la jeunesse	Ali Sabieh	Art.12. 1		21				21 000 000	Conseil Régional et programme ADIL			
		Construire une salle de fitness pour les femmes et des Hommes avec équipement dans l'espace aire de jeu	Divertissement des plus jeunes	Autonomisation des femmes	Art.12. 1		25				25 000 000	Conseil Régional et programme ADIL			
		Construire une salle de détente pour les athlètes dans le centre sport étude	Divertissement des plus jeunes	Ali Sabieh	Art.12. 1				10		10 000 000	Conseil Régional			
		Construire une aire de jeu	Épanouissement de la jeunesse	Ali Sabieh	Art.12. 1	5					5 000 000	Conseil Régional et programme ADIL			
		sponsoriser le club de handball	Épanouissement de la jeunesse	Ali Sabieh	Art.12. 1		0,5	0,5	0,5	0,5	2 000 000	Conseil Régional			

AXES	SECTEURS	Activités à mener	Résultats	Bénéficiaires (localités : sous-préfet. Village)	Compétences transférées	Périodes (Années)					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
						1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CADRE DE VIE DE QUALITE	Promouvoir la cohésion sociale	Produit attendu : Une société plus inclusive grâce à des actions de soutien à l'insertion socio-professionnelle des jeunes													
		Former les 20 jeunes par année (et surtout les filles) à l'entrepreneuriat et à la création d'entreprise	Lutte contre le chômage des jeunes	Région d'Ali Sabieh	Art.8. 2		2	4	5	4	15 000 000	Conseil Régional et Ministère du Travail			
		Sensibiliser les jeunes filles pour la formation professionnelle et technique	Lutte contre l'exclusion sociale	Région d'Ali Sabieh	Art.8. 2		0,3	0,6	0,3	0,3	1 500 000	Conseil Régional avec le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle			
		Elaborer un plan régional d'insertion ou de réinsertion professionnelle des jeunes	Meilleure adéquation des formations avec la demande locale	Région d'Ali Sabieh	Art.14. 5			5	5	5	15 000 000	Conseil Régional avec le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle			
		Plaidoyer pour la création d'une Antenne de l'ANEFIP aux 2 sous-préfectures pour soutenir l'insertion professionnelle des jeunes	Plus opportunités d'insertion professionnelle des jeunes	Région d'Ali Sabieh	Art.8. 2				3	2	5 000 000	Conseil Régional et Ministère du Travail			

AXES	SECTEURS	Activités à mener	Résultats	Bénéficiaires (localités : sous-préfet. Village)	Compétences transférées	Périodes (Années)					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
						1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CADRE DE VIE DE QUALITE	Promouvoir la cohésion sociale	Construction d'un orphelinat	Amélioration du cadre de vie des jeunes démunis	Région d'Ali Sabieh	Art.8. 3					50	50 000 000	CR et association AL HASENE			
		Financer les jeunes porteurs de projets viables générateurs de revenus.	Lutte contre le chômage des jeunes	Région d'Ali Sabieh	Art.8. 2			10	10	10	30 000 000	Conseil Régional			
		TOTAL GENERAL					16	252	291	369	295	1 223 566 200			

VII. Stratégie de mise en œuvre

L'ensemble des objectifs sont traduits dans des programmes, sous programmes majeurs (Matrice de programmes prioritaires) dont l'exécution assurera l'atteinte des résultats attendus.

Les priorités des programmes distinguent deux catégories :

1. les besoins en matière d'appui aux projets et programmes de développement, c'est à dire les projets et programmes visant à promouvoir la résilience des populations et le développement à moyen et long terme de la région, liés directement aux dimensions territoriale, économique, de développement du capital humain et de gouvernance.
2. les besoins en matière des renforcements des capacités des acteurs locaux (Conseil régional, préfecture, services déconcentrés des ministères sectoriels, organisation de la société civile, notamment), destinées à améliorer les compétences des différents intervenants pour la mise en œuvre du PDR 2021-2025.

Compte tenu du niveau actuel de la mise en œuvre de la décentralisation qui peine à se concrétiser, mais aussi des capacités de l'administration centrale, plusieurs actions du plan visent le renforcement de capacités institutionnelles et organisationnelles, notamment en ressources humaines.

Le Programme de Développement Régional d'Ali Sabieh est le fruit un large processus participatif auquel toutes les forces vives de la région ont été associées pour apporter leurs contributions afin d'avoir une vision partagée des grandes orientations stratégiques du développement de la région pour la période 2022-2026.

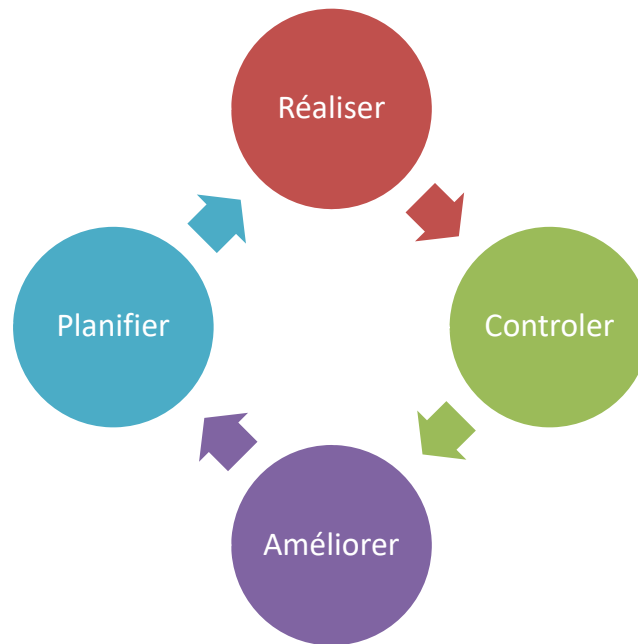
Après sa validation et son adoption par l'Assemblée Régionale, le Ministère Délégué chargé de la Décentralisation qui a dans sa nouvelle feuille de route pour principal objectif : l'émergence des collectivités comme des acteurs complémentaires du développement des territoires ; devrait porter la responsabilité gouvernementale de la mise en œuvre du PDR.

Pour ce faire, ce dernier pourrait réactiver sous l'égide de la Primature le Comité Interministériel de mise en œuvre de la Décentralisation pour donner une plus forte légitimité politique à la mise en œuvre du PDR. Ce Comité serait appuyé par un Comité Technique intersectoriel sous l'égide du Ministère Délégué Chargé de la Décentralisation pour piloter les arrangements sectoriels nécessaires à la mise en œuvre du PDR.

Par ailleurs, en partenariat avec le Ministère de l'Economie et des Finances chargé de l'Industrie et le Ministère du Budget, le Ministère Délégué chargé de la Décentralisation pourrait organiser une table ronde des partenaires financiers et techniques, et du secteur privé national pour mobiliser les ressources internes et externes indispensables à la mise en œuvre du PDR.

VIII. Suivi/ Evaluation

Système de suivi évaluation du plan de développement régional



Le mécanisme de suivi évaluation qui sera assuré par le comité de coordination du développement régional (CCDR), doit permettre de suivre la réalisation du présent plan de développement régional. Ce mécanisme permettra donc de :

- Mesurer l'avancée des activités afin d'apporter au CCDR les informations nécessaires sur l'exécution des projets pour qu'il puisse jouer son rôle
- Identifier et mesurer les impacts négatifs et positifs des projets
- Produire les données nécessaires pour alimenter la stratégie de redevabilité et de communication vis-à-vis des parties prenantes du conseil régional
- Capitaliser et diffuser les leçons apprises sur ces projets notamment vis à vis des partenaires sectoriels

Les indicateurs d'impacts sont définis au sein de la matrice d'investissements et permettent par axes et secteurs d'activités de suivre les projets et leurs impacts.

Le Comité de coordination du développement régional se réunira donc a minima une fois par an et autant que nécessaire afin de déployer ce mécanisme de suivi-évaluation. A chaque réunion la méthodologie suivante sera appliquée :

- Les indicateurs d'impact définis par secteurs d'activité seront questionnés et renseignés
- Une matrice FFOM (Forces Faiblesses Opportunités Menaces) sera réalisée sur le document
- Le pourcentage d'exécution du plan annuel d'investissement (PAI) et du PDR sera également renseigné
- Des recommandations seront fournies sur la suite du processus et l'identification des investissements pour le PAI à venir

Un rapport d'évaluation sera fourni par le comité de coordination du développement régional avec l'appui du comité de planification qui sera en charge de la rédaction. Le rapport sera transmis à l'assemblée régionale, à la préfecture de la région et au ministère délégué chargé de la décentralisation (MDCD). Ce dernier sera ensuite en charge de la diffusion de ces informations à l'ensemble des ministères sectoriels et des partenaires de développement.

IX. Annexes

Copie du Contrôle de Légalité ordonné par la Préfecture d'Ali Sabieh

REPUBLIQUE DE DJIBOUTI Unité - Egalité - Paix Ministère de l'Intérieur Préfecture d'Ali-Sabieh Tel fixe : 27 42 60 75 Tel fax : 27 42 61 46	 République de Djibouti Ministère de l'Intérieur Préfecture d'Ali-Sabieh	جمهورية جيبوتي الوحدة - المساواة - السلام وزارة الداخلية محافظة علي صبيح ٢٧٤٢ ٦٠٧٥ : Tel fixe ٢٧٤٢ ٦١٤٦ : Tel fax
E-mail: Prefectureali-sabieh20@outlook.fr		E-mail: محافظة علي صبيح : ٢٧٤٢ ٦١٤٦
N° <u>3371/AS/2022</u>		Ali-Sabieh, le 01/12/2022

SOIT TRANSMIT

Le Préfet de la Région d'Ali-Sabieh
A
Monsieur le Président du Conseil Régional d'Ali-Sabieh

Objet : décision de contrôle de légalité du PDR 2021-2025.

Après examen du dossier relatif à l'acte délibératoire N°002/22 réceptionné au service de la Préfecture à la date du 01/12/2022, j'ai l'honneur de vous informer que celui-ci est :

Validé	Rejeté
Motif : il répond à tous les critères de contrôle de légalité.	

Veuillez agréer Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les plus cordiales.


Préfet de la Région d'Ali-Sabieh .
M. MOUSSA ADEN MIGANE

 : 27 42 60 75	 : 27 42 61 46	Prefectureali-sabieh20@outlook.fr
---	---	--

Documentation consultée

- *La Vision Djibouti 2035 et la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) 2015-19 – MEFI, Décembre 2015 ;*
- *Le rapport diagnostic de 5 conseils régionaux de la république de Djibouti -2019*
- *Le plan de développement régional (PDR) précédant.*
- *Plan Directeur de Développement du Secteur Primaire (PDSP) et le Programme National pour l'Investissement à Moyen Terme (PNIMT) – 2009-2018, Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Mer, chargé des Ressources Hydrauliques (MAEM/RH).*
- *Lettre de Politique Sectorielle de la Pêche et de l'Aquaculture, MAEM/RH, 2014*
- *Plan Directeur de l'Eau 2009-2018, MAEM-RH, Février 2009.*
- *Le Programme Nationale de Sécurité Alimentaire (PNSA) et son plan d'action 2011-17 – MAEPE/RH, Décembre 2011 ;*
- *Le Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine pour le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (PDDAA – NEPAD), MAEPE/RH – FAO, décembre 2011 ;*
- *La Loi n°154/AN/12/6ème L, portant définition de la Politique Nationale de Genre – 2010-21, Ministère de la Promotion de la Femme et du Planning Familial, mai 2012 ;*
- *La Stratégie Nationale de Micro Finance (SNMF) 2012-16 - SESN, Février 2012.*
- *La Stratégie nationale de protection sociale « Filets Sociaux de Sécurité » 2013-2017 – SESN, Juin 2012.*
- *La Politique Nationale de la Sante (PNDS) 2013-17, MS.*
- *Le Programme Nationale de lutte contre la Malnutrition, MS.*
- *Schéma Directeur & Cadre stratégique pour la promotion de la Femme et de la Famille - Ministère de la Femme et de la Famille et des Affaires Sociales, Janvier 2009*

Liste des projets identifiés comme prioritaires mais ne répondant pas aux compétences du Conseil régional

Localités	Activités	Montants	Compétences du Conseil régional
Holl-Holl	réhabiliter de la piste Holl-Holl - Goubetto	20 000 000	N
Gadid	construire une école à Gadid	20 000 000	N
Gorgaloh	construire une école à Gorgaloh	20 000 000	N
Bio Garaf	construire une école à Bio Garaf	20 000 000	N
Galilleh	Construire une école à Gallilé	100 000 000	N
Ali Sabieh	construire 5 Km de routes revêtues dans les grandes artères	500 000 000	N
Ali Sabieh	Installer et raccorder d'eau des bornes-fontaines dans les zones non alimentées ou sous-alimentées (Secteurs 4 et 9)	60 000 000	N
Ali Sabieh	Rénover et équiper de l'ancien centre de formation	30 000 000	N
Ali Sabieh	construire d'un centre commercial au centre-ville près de la gare	100 000 000	N
Dhikri	Construire une poste de santé	25 000 000	N
Dhikri	Construire une école primaire	25 000 000	N
Dhikri	réhabiliter de la piste Dhikri - Holl-Holl	20 000 000	N
Doudouballaleh	Construire d'une poste de santé	25 000 000	N
Faradil	Construire d'une poste de santé	25 000 000	N
Galilleh	Réhabiliter du forage	10 000 000	N
Galilleh	Construire d'une poste de santé	25 000 000	N
Goubetto	Construire d'un CDC	50 000 000	N
Holl-holl	réhabiliter du forage (changement de pompe)	10 000 000	N
Holl-holl	Construire d'un CDC	50 000 000	N
Kabah-kabah	Construire d'une poste de santé	25 000 000	N
Kabah-kabah	Construire une école primaire	25 000 000	N
Kabah-kabah	Construire d'un forage	30 000 000	N
Sous-préfecture	Raccorder de l'eau de l'Ethiopie aux 2 sous-préfectures	1 000 000 000	N
Goubetto	installer de l'énergie solaire à 400 ménages	50 000 000	N
Bydleh	construire et équiper un dispensaire	35 000 000	N
Goubetto	Construire un forage	30 000 000	N



**Retrouvez la version numérique
du PDR en scannant ici**